

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 60 (1998)
Heft: 11

Artikel: Le polyéthylène n'est pas seulement du plastique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le polyéthylène n'est pas seulement du plastique

Les réserves de fourrage pressées en balles rondes ou rectangulaires puis enveloppées d'un film de plastique sont bien pratiques et presque chacun s'est habitué à leur vue. Mais il faut encore savoir que faire de tout ce «plastique» après utilisation. Faut-il le brûler? Dans ce cas, au moins dans une usine d'incinération des ordures et non pas derrière la grange, ce qui nuirait aux êtres humains, aux animaux, à l'air et au sol. Faut-il le recycler? Cette possibilité existe maintenant, grâce à la maison Poly Recycling à Weinfelden TG qui veut reprendre en grand style les films en polyéthylène utilisés en agriculture. C'est écologiquement sensé et économiquement intéressant pour tous ceux qui sont concernés. Le groupe de travail responsable a donné récemment à Saint-Gall des informations sur le déroulement concret de ce travail.

Le polyéthylène n'est pas seulement du plastique; c'est aussi un matériau précieux qui vient de la pétrochimie avec des propriétés remarquables pour les utilisations les plus diverses: produits industriels, objets utilitaires, emballages (de produits alimentaires). Il peut être brûlé sans déchets

avec le même pouvoir calorifique que le pétrole ou bien recyclé.

Enrubanage impeccable ...

Réutilisation matérielle

De petites quantités de polyéthylène mélangées aux autres déchets ménagers sont une matière première estimée pour l'incinération industrielle des ordures. Pour des quantités plus importantes et compactes s'impose la réutilisation matérielle, par exemple pour les films d'ensilage utilisés en agriculture.

La maison Poly Recycling à Weinfelden TG transforme depuis plus de 20 ans des déchets de produits synthétiques en granulat de polyéthylène et en approvisionne les entreprises qui fabriquent par exemple des tuyaux pour fils électriques, des pots à fleurs, des sacs à ordures, etc. Environ 26 000 tonnes de granulat sont produites actuellement et pourtant la limite n'est pas atteinte. La firme importe plus de 20 000 tonnes pour couvrir ses besoins en matière première, 7000 tonnes viennent de Suisse. Son but déclaré est d'augmenter aussi vite que possible la part de matière première venant de la Suisse à 10 000 tonnes.

Les films de polyéthylène utilisés en agriculture sont une source qui convient parfaitement depuis que des problèmes de triage ont pu être résolus. D'après des calculs de la FAT et de l'industrie suisse du polyéthylène, ces films représentent environ un quart

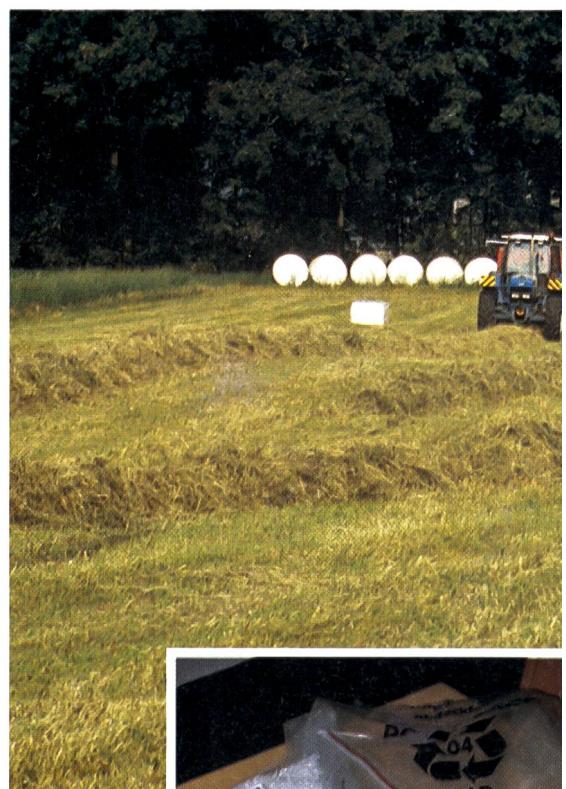
... recyclage impeccable: granulat pour l'industrie du polyéthylène.

des déchets en plastique agricoles (environ 28 000 tonnes), soit environ 4% des déchets en plastique produits en Suisse par année (700 000 t). Selon Martin Model de Poly Recycling, 95 000 tonnes de matières synthétiques conviendraient au recyclage, resp. 10 000 tonnes seulement en provenance de l'agriculture.

Mais laissons les chiffres!

Le principe

Un groupe de travail (voir l'encadré) s'est occupé à fond du problème de l'élimination des films. Il place clairement le concept de Poly Recycling avant l'alternative de l'incinération par l'industrie du ciment. L'utilisateur de films (agriculteur)



reçoit d'un centre de ramassage (par ex. chez un entrepreneur, agriculteur, chez la Landi ou la laiterie, etc.) des sacs en plastique transparents selon les besoins et rapporte ces sacs remplis

On cherche: centres de ramassage

Il existe en ce moment une liste de plus de 100 centres de ramassage ou personnes intéressées. Le numéro gratuit 0800 80 40 30 renseigne sur le centre le plus proche. Le réseau de dépôts est cependant encore incomplet et trop peu dense. On cherche donc plus de postes, car plus il y en a, plus le taux de ramassage est élevé et plus l'accès est facile pour le paysan. On cherche des personnes intéressées à la vente des sacs, à leur entreposage et préparation au transport. Le numéro ci-dessus donne les informations nécessaires.



(240 l contiennent environ 30 kg de matériel) à ce centre de ramassage. Des lots d'au moins 50 sacs sont retournés au Poly-Partner concerné. Ceux-ci organisent les transports par camion entre la région et la maison Poly Recycling à Weinfelden.

Calculations des prix (TVA comprise) pour toute la Suisse

L'utilisateur paie au centre de ramassage ou au Poly-Partner **Fr. 8.50 par sac**;

Le Centre de ramassage paie au Poly-Partner Fr. 6.50 par sac;

Poly-Partner paie à Poly Recycling Fr. 2.70 par sac;

Poly Recycling produit le granulat

Poly-Partner pour la Suisse romande:

Häfeli-Brügger AG, 5313 Klingnau, tél. 056 246 22 66

Poly Recycling AG, 8570 Weinfelden, tél. 071 626 88 88.

et assure une élimination irréprochable des composants non recyclables. Les marges sont calculées étroitement, une administration et une logistique conscientes des coûts sont indispensables pour pouvoir tenir compte également de l'écologie et de l'économie. Pourtant, Martin Model en est persuadé: «Cette façon de faire est écologiquement sensée parce que l'énergie, les ressources et les émis-

sions sont épargnées et économiquement intéressante parce que des places de travail sont assurées et un produit avantageux et rentable est fabriqué.»

L'initiative privée, aux côtés de l'industrie du plastique, d'organisations agricoles et de la FAT, reçoit aussi un écho positif de l'office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. En effet, selon Hansjörg Buser, chef de la section responsable, c'est une solution réalisable qui repose sur la loi sur la protection de l'environnement et qui vient de l'initiative privée et non par contrainte de la Confédération. Il souligne qu'il est important de rester concurrentiel au niveau des prix comparés à ceux des usines d'incinération des déchets qui présentent des coûts d'élimination entre Fr. 300.– et Fr. 400.– par tonne. L'économie privée ajoute d'ailleurs avec désapprobation que ces installations, qui sont souvent souschargées, ont été et sont encore subventionnées. Cependant, la Confédération veut pousser le verrou pour les dépôts d'ordures. Ceux-ci seront interdits dès l'an 2000 et Fr. 8.50 par sac sont en tout cas plus avantageux que l'élimination par la commune avec taxe

Groupe de travail élimination du polyéthylène

L'industrie y est représentée par:

- l'industrie suisse du polyéthylène
- la maison Poly Recycling
- l'association Suisse des matières plastiques
- l'industrie du ciment

L'agriculture y est représentée par:

- des entrepreneurs intéressés qui livrent les feuilles en polyéthylène
- la FAT qui évalue les solutions proposées
- l'union suisse des paysans et
- l'association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture qui examinent les problèmes d'élimination du point de vue des consommateurs.

sur les sacs à ordures. On met aussi en garde contre des offres encore plus avantageuses qui ne peuvent assurer une élimination correcte, parce que le matériel, par exemple, est déposé à l'étranger voisin.

Actualités

Combien coûtent les machines agricoles en 1999?

Les données actuelles sur les éléments de frais occasionnés par le matériel agricole et les indemnités à demander pour l'usage de ce matériel sont disponibles.

Le vaste recueil de données contient:

- les bases nécessaires au calcul des frais des machines, des installations mécaniques et des parties du bâtiment;
- des exemples de calcul des frais;
- des valeurs indicatives concernant les indemnités à demander pour les

machines agricoles utilisées en commun.

Les frais de machines 1999 (Rapport FAT no 525) peuvent être commandés à l'adresse suivante:

FAT, Bibliothèque, CH-8356 Tänikon, Tél. 052 368 31 31; Fax 052 365 11 90.

E-Mail: info@fat.admin.ch; Internet: <http://www.admin.ch/sar/fat/>

Le logiciel Tarifat inculant les données actualisées permet d'effectuer facilement des calculs individuels sur l'ordinateur. Distribution: LBL, CH-8315 Lindau (tél. 052 354 97 00, Fax 052 354 97 97).

Le rapport FAT no 525 paraîtra dans Technique Agricole 1/99.